



ALLER RETOUR À L'HÔPITAL

**GUIDE POUR LES PERSONNES ÂGÉES :
SÉJOUR À L'HÔPITAL
ET RETOUR À LA MAISON**

Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

1247 Place Kilborn, Suite 101

Ottawa, ON K1H 6K9

Édition 2007

Noms et numéros importants :

MON NOM : _____

HÔPITAL: _____

ÉTAGE : _____ # CHAMBRE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/CHAMBRE : _____

NOM DU MÉDECIN À L'HÔPITAL: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

NOM DU MÉDECIN DE FAMILLE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

NOM DE L'INFIRMIÈRE/CLINICIEN(NE) : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

NOM DU TRAVAILLEUR OU DE LA TRAVAILLEUSE
SOCIAL(E):

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

NOM DU/DE LA RESPONSABLE DE CAS - CENTRE

D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DE CHAMPLAIN (CASCC) :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

EN CAS D'URGENCE, COMMUNIQUEZ AVEC :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

TABLE DES MATIÈRES

BUT DU GUIDE	3
AVANT D'ALLER À L'HÔPITAL	4
Ce qu'il faut demander/dire au médecin	4
Ce qu'il faut faire avant d'aller à l'hôpital	7
Affaires juridiques	7
Médicaments	9
Ce qu'il faut faire à la maison	9
Ce que votre famille/vos amis peuvent faire	10
Quoi apporter à l'hôpital	11
PENDANT VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL	12
Droits.....	12
Responsabilités	13
Planification de la sortie d'hôpital	13
Les membres de votre équipe de soins de santé	14
À quoi vous attendre à l'hôpital	16
Que demander	17
Que faire dans les cas suivants	18
LORSQUE VOUS QUITTEZ L'HÔPITAL	19
Quoi apporter à la maison	19
RESSOURCES	20
Ressources communautaires d'aide à la maison.....	20
Hôpitaux d'Ottawa.....	22
RÉFÉRENCES.....	23
NOTES.....	24

Remerciements

Nous voulons remercier tous les gens qui ont contribué à l'élaboration de ce document en nous faisant part de leurs commentaires et de leur vaste expérience à titre de personnes âgées, de soignants et de professionnels de la santé.

En particulier, nous aimerions remercier les personnes suivantes pour leurs suggestions et leur expertise. Sans elles, la première édition du guide "Aller Retour à l'Hôpital" n'aurait pas été un tel succès.

Hôpital Montfort

Louise Émond

Danielle Perron

Hôpital d'Ottawa - Campus Civic/Général/Riverside

Karen Nelson

Hôpital Queensway-Carleton

Anne Brammer

Bonnie Hall

Programme régional d'évaluation gériatrique

Hôpital d'Ottawa- Campus Civic

Dr Stephanie Amos

Dr Bill Dalziel

Cal Martell

Groupe de travail - Guide hospitalier pour les personnes âgées :

Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

Susan Van Iterson, présidente

Ada McEwen, co-présidente

Sylvie Anderson, coordonnatrice de projet

Lorraine Gosselin, coordonnatrice de projet

Dianne McConkey, auteure/consultante

Hôpital Grace

Lucy Bussière

Older Women's Network

Connie Delahanty

Centre de réadaptation

Al Goyette

Centre de jour Yet Keen

June Joe

Centre de santé communautaire de la Côte de Sable

Nancy Knudsen

Service de la santé de la région d'Ottawa

Jean McKibbon

Conseil des aînés d'Ottawa

Doris Pringle

Programme régional d'évaluation gériatrique

Hôpital d'Ottawa- Campus Civic

Dianne Rossy

Nous remercions les personnes suivantes pour leur expertise et leur revue de la deuxième édition.

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Anne MacDonald

Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

Comité de la santé

Geoffrey Coombs

Monica Cordeiro

Dr. Kathryn Downer

Carefor services de santé communautaires

Andrew Lauzon

Denise Paquette

BUT DU GUIDE

Ce guide veut vous préparer pour votre séjour à l'hôpital et votre retour à la maison. Vos soignants (membres de la famille, amis) et vous-même avez le droit de poser des questions, d'obtenir des réponses et de décider ce qui est préférable pour votre santé et votre bien-être.

Dans ce guide, vous trouverez des suggestions pour aider aux personnes âgées à se préparer à un séjour à l'hôpital et à retourner à la maison. Si vous savez :

- que votre séjour à l'hôpital sera de courte durée,
- à quoi vous attendre à l'hôpital,
- qui peut vous aider lorsque vous retournez à la maison,
- quels services sont disponibles à domicile,

Vous serez mieux en mesure de vous occuper de vous-même au retour à la maison.

Ce guide renferme des renseignements pour vous aider à préparer une admission planifiée à l'hôpital. Il vous aidera également si vous devez passer par le service d'urgence.

Vous trouverez peut-être dans ce guide des questions que vous aimeriez poser. N'hésitez pas à écrire les réponses sur ces pages.

- Vous pouvez aussi écrire vos propres questions dans les espaces libres.
- Vous pouvez cocher les listes de vérification.
- A la fin du guide, il y a une page pour des notes.

AVANT D'ALLER À L'HÔPITAL

Ce qu'il faut demander/dire au médecin

Il est important que vous compreniez votre problème médical et toute procédure recommandée. Vous avez le droit de poser des questions afin de prendre la meilleure décision concernant vos soins. Vous avez le droit d'accepter ou de refuser un traitement. Discutez avec votre infirmière ou votre médecin des renseignements que vous les autorisez à partager. Voici des exemples de questions que vous pourriez poser :

Avant d'accepter un traitement, demandez :

1. Pourquoi ai-je besoin de ce traitement?

2. Jusqu'à quel point ma santé sera-t-elle améliorée après ce traitement?

3. Quelles sont les complications possibles suite à ce traitement?

4. Quels sont les effets secondaires possibles des médicaments?

5. Que se passera-t-il si je n'ai pas ce traitement ou si je ne prends pas une décision immédiatement?

6. Si je ne veux pas ce traitement, quels autres tests ou traitements sont disponibles?

7. Combien de temps devrait durer mon séjour à l'hôpital?

8. Que pourrai-je faire et ne pas faire lorsque je retournerai à la maison? Devrais-je me faire aider pour certaines activités à la maison?

9. Pendant combien de temps aurai-je besoin d'aide?

10. Quels services sont disponibles à domicile?

11. Comment peut-on organiser ces services avant mon retour à la maison?

12. Quelles sont les dates et l'heure des rendez-vous de suivi?

13. Aurai-je besoin de modifier mon domicile à mon retour? Si tel est le cas, quels sont les coûts et qui les payera?

SIGNEZ CE QUI SUIT À VOTRE MÉDECIN OU AU PERSONNEL DU SERVICE D'ADMISSION :

- **vous vivez seul(e),**
- **des membres de la famille ou des amis peuvent vous aider,**
- **des voisins peuvent vous aider.**
- **votre mémoire fait défaut.**

Ce qu'il faut faire avant d'aller à l'hôpital

Affaires juridiques

Procuration

La nouvelle *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* stipule que vous pouvez choisir quelqu'un à l'avance pour prendre des décisions en votre nom si vous devenez incapable mentalement de prendre vous-même ces décisions.

- Vous indiquez que vous avez choisi quelqu'un en remplissant un formulaire et en écrivant des instructions précises.
- Une procuration est un document légal qui permet à quelqu'un d'agir en votre nom.
- Il y a deux types de procuration.

Procuration relative aux biens

Vous pouvez dresser une procuration relative aux biens, ce qui signifie que quelqu'un sera chargé de gérer vos biens en votre nom.

Cette personne est appelée votre «fondé de pouvoir» et n'a pas besoin d'être un(e) avocat(e).

Les «biens» comprennent :

- votre argent
- votre maison (si vous en possédez une)
- toute autre possession

Procuration relative au soin de la personne

Vous pouvez également dresser une procuration relative au soin de la personne. Vous désignez ainsi un décideur ou une décideuse au nom d'autrui qui n'a pas besoin d'être un(e) avocat(e).

Ce document légal donne à quelqu'un le pouvoir de prendre des décisions sur vos soins personnels, si vous devenez incapable mentalement de prendre vous-même ces décisions. Les décisions sur les soins personnels portent sur :

- les soins de santé (y compris les traitements médicaux)
- les préférences de soins de santé dans des situations spéciales (p. ex. : besoin de réanimation, de respiration artificielle)
- l'alimentation, l'hygiène personnelle, les vêtements
- le logement et la sécurité

Il faut bien examiner le pour et le contre des procurations. Discutez-en avec votre famille, vos amis, votre médecin et votre avocat(e) avant de remplir les formulaires appropriés.

Les procurations peuvent être révoquées en tout temps par écrit mais vous devez être capable mentalement de le faire pour que la révocation soit valide.

Assurance

Il y a trois sortes de chambre à l'hôpital. Selon votre police d'assurance, vous pouvez demander une chambre de base qui contient trois ou quatre lits, une chambre à deux lits ou une chambre à un lit (privée).

Les coûts d'une chambre de base sont complètement remboursés par votre régime provincial de soins de santé.

Lors de l'admission, le personnel du service d'admission discutera avec vous des coûts d'une chambre à deux lits ou à un lit.

Ces coûts peuvent être payés, en partie ou en entier, par une assurance-santé complémentaire. Renseignez-vous sur ce que votre assurance couvre avant d'être admis(e) à l'hôpital.

Votre assurance peut également couvrir les coûts de l'équipement nécessaire à votre retour à la maison.

N'oubliez pas d'apporter vos documents d'assurance à l'hôpital.

**ASSUREZ-VOUS D'AVOIR AVEC VOTRE CARTE SANTÉ PROVINCIALE
ET TOUTE AUTRE CARTE D'ASSURANCE AVEC VOUS.**

Médicaments

- Dressez une liste de vos allergies aux médicaments.
- Mettez dans votre sac les médicaments vendus sur ordonnance ou en vente libre et les produits de phytothérapie (dans leurs propres bouteilles) que vous apporterez à l'hôpital.
- Lorsque vous allez à l'hôpital:
 - Montrez tous vos médicaments à l'infirmière.
 - Ne prenez (n'avalez) pas vos propres médicaments, à moins que votre médecin ou votre infirmière ne vous le dise.

Ce qu'il faut faire à la maison

- Renseignez-vous sur votre problème médical.
- Avertissez votre famille et vos meilleurs amis que vous allez séjourner à l'hôpital. Dites-leur où sont vos documents importants.
- Demandez à un membre de la famille ou à un(e) ami(e) de jouer le rôle de personne contact avant, pendant et après votre séjour à l'hôpital.
- Dressez une procuration relative aux biens et/ou au soin de la personne en choisissant un membre de la famille ou une autre personne en qui vous avez confiance.
- Mettez dans votre sac votre carnet de numéros de téléphone et un calendrier ou agenda pour y indiquer des rendez-vous futurs.

- Demandez à un membre de la famille ou à une personne de confiance de voir protéger votre maison, à recueillir votre courrier, à payer vos factures et à prendre soin de vos plantes et animaux domestiques pendant votre séjour à l'hôpital.
- Écrivez-vous des notes pour votre retour de l'hôpital. Après votre séjour à l'hôpital, il se peut que vous vous sentiez plus fatigué(e), soyez un peu confus(e) ou que vous oubliez des choses à la suite de votre maladie.
- Placez votre téléphone, le numéro de votre médecin et tout autre numéro important à portée de la main.
- Placez vos fournitures médicales et vos ustensiles de cuisine dans des endroits facilement accessibles à la maison.
- Préparez des repas à l'avance si vous choisissez de ne pas avoir recours aux services communautaires.
- Organisez-vous pour le dépôt automatique de vos chèques et pour les paiements automatiques des factures d'utilité et autres du genre.
- Préparez votre plan de sortie d'hôpital.
- Organisez des programmes d'aide si nécessaire avant votre admission : la popote roulante, l'aide à domicile.

Ce que votre famille/vos amis peuvent faire

- Aller voir le médecin avec vous.
- Écrire les points principaux concernant :
 - votre état de santé
 - votre traitement,
 - la durée prévue de votre séjour à l'hôpital,
 - votre état de santé prévu après le traitement.
- Être votre fondé de pouvoir (procuration), si nécessaire.

- Ramasser votre courrier, payer vos factures, s'occuper de vos animaux domestiques et de vos plantes.
- Obtenir un exemplaire du guide de l'hôpital qui contient des renseignements généraux sur divers sujets comme les heures de visite, le stationnement.
- Présenter des demandes à votre équipe médicale et discuter avec les membres de votre famille en votre nom (avec votre permission).
- Demander l'installation d'un téléphone ou d'un téléviseur pour vous. (\$)
- Aller chercher des articles dont vous avez besoin à la maison ou au magasin.
- Vous accompagner à l'hôpital et à votre retour à la maison.
- Rester avec vous à l'hôpital ou venir vous visiter.
- Agir comme interprète ou organiser l'interprétation pour vous.
- Rester avec vous à la maison après votre retour.

Quoi apporter à l'hôpital

* **Carte Santé de l'Ontario et autres cartes d'assurance**

* *Veillez inscrire votre nom sur tout ce que vous apportez à l'hôpital.*

1. Articles de toilette, y compris :

- shampoing, savon et lotion pour le corps
- maquillage/articles pour le rasage
- brosse/peigne
- dentifrice et brosse à dents

2. Vêtements, y compris :

- pyjama ample/robe de nuit/robe de chambre
- vêtements de tous les jours
- pantoufles/souliers non glissants

3. Articles personnels, y compris :
 - prothèse auditive, piles, étui, produits de nettoyage
 - bouchons pour oreilles
 - dentiers, étui à dentiers
 - lunettes, étui à lunettes
 - autres prothèses
 - articles pour l'incontinence
 - articles pour la colostomie
 - canne, marchette, fauteuil roulant
 4. Médicaments vendus sur ordonnance et produits de phytothérapie, liste de vos allergies.
 5. Livres, revues, carnet, crayon, stylo à bille.
 6. Radio ou radio cassette avec écouteurs.
 7. Petit somme d'argent.
- * **Placez votre portefeuille, vos cartes de crédit et vos bijoux en lieu sûr. Laissez votre téléphone cellulaire à la maison.**

PENDANT VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL

Droits

Comme patient(e), vous avez le droit :

- d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour prendre les meilleures décisions concernant vos soins de santé,
- de poser des questions et d'obtenir des réponses qui vous aideront à mieux comprendre votre problème médical, votre traitement et la routine de l'hôpital,
- d'exprimer vos inquiétudes et de changer d'idée,
- d'accepter ou de refuser un traitement,
- de demander une copie des formulaires que vous avez signés,

- d’être traité(e) d’une manière qui respecte vos besoins et vos préférences culturelles.

Responsabilités

Comme patient(e), vous avez la responsabilité :

- d’informer votre famille et vos amis de votre état médical,
- de participer à la planification et à la prestation de vos soins de santé,
- de prendre des décisions informées sur vos soins de santé,
- d’accepter les conséquences des décisions que vous prenez,
- d’avertir votre médecin de famille de votre état et de vos inquiétudes,
- d’obtenir tous les renseignements nécessaires afin de planifier votre retour à la maison,
- de rester le plus autonome possible.

Planification de la sortie d’hôpital

La planification est :

- l’élaboration d’un plan pour coordonner toutes les activités reliées à votre admission et à votre congé de l’hôpital.

Les personnes qui participent le plus activement à la planification de votre congé sont :

- vous-même, votre famille et vos amis,
- les membres de votre équipe de soins de santé.

Votre séjour à l’hôpital sera probablement de courte durée. Ceci signifie que :

- vous passerez la plus longue partie de votre période de rétablissement à la maison.

- vous aurez peut-être besoin d'autres services à domicile pour vous aider à vous rétablir, en plus de l'aide de votre famille et de vos amis.
- vous devrez discuter avec votre famille et vos amis de l'aide qu'ils peuvent fournir à la maison; vous ne pouvez pas compter sur l'aide de votre famille et de vos amis sans leur en parler.
- vous devrez avertir les membres de votre équipe de soins de santé de l'aide dont vous aurez besoin à la maison pour qu'ils puissent organiser ces services pour vous.
- vous devriez demander s'il faut payer pour certains services et combien ils coûtent le cas échéant.
- ces services, qui sont fournis par des organismes communautaires, peuvent faire partie de votre plan de congé.

L'hôpital possède une politique de planification du congé. Si vous croyez que votre plan de congé suscitera des problèmes, vous pouvez en discuter avec votre travailleur ou votre travailleuse social(e) ou votre infirmière.

Les membres de votre équipe de soins de santé

Votre équipe de soins de santé comprend les membres qui peuvent le mieux répondre à vos besoins en matière de soins de santé. Vous ne verrez pas tous ces membres chaque jour.

Médecin

Évalue vos troubles médicaux et chirurgicaux et dirige votre plan de traitement.

Infirmière autorisée

Donne des soins, coordonne et met en oeuvre votre **plan de soins**. **Un plan de soins est un résumé de ce que votre équipe fera pour traiter votre problème médical.** D'autres responsables de soins de santé aideront l'infirmière autorisée à vous soigner.

Services gériatriques spécialisés

Normalement une équipe de consultants qui inclut des infirmières et des médecins qui peuvent suggérer des plans de soin, le diagnostic et le plan de congé. Disponibles dans la plupart des hôpitaux.

Gestionnaire de cas du Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain (CASCC)

Évalue votre admissibilité au programme de soins à domicile et aide à planifier vos soins de santé et les ressources communautaires dont vous aurez besoin à la maison.

Responsable de la planification du congé/travailleur ou travailleuse social(e)

Évalue vos réseaux d'appui familial et communautaire. Il ou elle collabore avec d'autres membres de l'équipe de soins de santé pour aider votre famille et vous-même à vous habituer à tout changement causé par votre problème médical et planifie votre congé de l'hôpital.

Ergothérapeute

Examine votre plan de soins et vous aide à être aussi autonome que possible dans le cadre des activités de votre vie quotidienne (soins personnels).

Physiothérapeute

Évalue votre mobilité et votre force et travaille avec vous pour améliorer celles-ci.

Récréologue

Évalue votre style de vie et élabore un plan d'activité pour répondre à vos besoins (physiques, sociaux, intellectuels et solitaires).

Diététiste

Évalue vos habitudes alimentaires et vous aide à planifier des repas nutritifs.

Pharmacien(ne)

Évalue vos médicaments et vous renseigne sur les médicaments que vous prenez et sur ceux pour lesquels vous recevez une ordonnance.

Orthophoniste

Évalue votre parole, votre ouïe et votre capacité d'avaler et vous aide à améliorer ces habiletés.

Psychologue

Vous aide à vous habituer aux répercussions physiques, mentales et émotives de votre problème médical.

Service de pastorale/soins spirituels

La personne responsable discute avec vous de vos besoins spirituels et vous aide à les combler.

À quoi vous attendre à l'hôpital

Lors de votre séjour à l'hôpital, il se peut que vous vous sentiez plus fatigué(e) qu'à l'habitude. C'est normal.

Que demander

- Quelle est la date prévue de mon congé?
- Que serai-je en mesure de faire à mon retour à la maison?
- De quelle aide aurai-je besoin à mon retour à la maison?
- Pendant combien de temps aurai-je besoin de cette aide?
- De quel équipement aurai-je besoin à mon retour à la maison?
- Demandez à un membre de votre équipe de soins de santé (travailleur ou travailleuse social(e)) de vous fournir par écrit les renseignements suivants lors de votre congé :
 - nom des organismes de prestation des services
 - quels services sont fournis par ces organismes
 - quand ces services commenceront-ils
 - coûts de ces services
 - nom et numéro de téléphone d'une personne-ressource pour chaque organisme
- Demandez à l'infirmière de vous fournir par écrit les renseignements suivants lors de votre congé :
 - nom et numéro de téléphone d'une personne-ressource à l'hôpital
 - une liste de vos médicaments, des doses et des effets secondaires
 - tout rendez-vous de suivi prévu
- Pouvez-vous m'expliquer les termes médicaux que je ne comprends pas?
- Les renseignements peuvent-ils être donnés de façon à ce que je les comprenne?

Que faire dans les cas suivants

- Vous avez des problèmes avec le personnel de l'hôpital, vous leur avez parlé et le problème persiste...

Vous pouvez demander à parler à un(e) gestionnaire des services cliniques qui vous écoutera et essaiera de résoudre votre problème.

- Le médecin et plusieurs internes (médecins compétents) viennent vous visiter et vous aimeriez mieux ne voir que le médecin...

Discutez avec votre médecin de vos sentiments.

- Vous trouvez que votre chambre est vraiment trop bruyante ou inacceptable pour d'autres raisons...

Vous pouvez expliquer votre situation à une infirmière et demander si vous pouvez changer de chambre.

- Vous êtes à l'hôpital depuis plusieurs jours et vous venez d'apprendre que vous devrez y rester encore plus longtemps...Vous pourriez demander une réunion de famille pour réviser votre plan de soin.

Un membre de votre famille ou vous-même devriez :

- **vous renseigner sur les coûts additionnels pour la chambre.**
- **vous renseigner sur le montant de ces coûts additionnels,**
- **décider si vous devriez changer de chambre.**

LORSQUE VOUS QUITTEZ L'HÔPITAL

Lorsque le médecin signe votre feuille de congé, vous pourrez retourner à la maison. La plupart des hôpitaux renvoient les patients vers 10 h (matin).

Quoi apporter à la maison

- Ramassez tous vos articles personnels.
- Obtenez une liste de vos médicaments, du dosage et des effets secondaires.
- Obtenez une liste de vos rendez-vous de suivi.
- Obtenez le nom et le numéro de téléphone d'une personne-ressource à l'hôpital au cas où vous auriez des questions.
- Vérifiez auprès de l'infirmière, du travailleur ou de la travailleuse social(e) ou du/de la responsable de cas du CASCC afin que les services dont vous aurez besoin à la maison soient organisés.
- Assurez-vous d'avoir une liste des numéros de téléphone ou des noms des organismes qui fourniront les services organisés pour vous.
- Prenez des dispositions pour votre transport à la maison ou demandez à l'infirmière ou au travailleur ou à la travailleuse social(e) de le faire pour vous.
- Demandez à quelqu'un de vous accompagner lors de votre transport à la maison.
- Demandez à quelqu'un de rester avec vous pendant les 24 à 48 heures suivant votre retour à la maison. Si vous vous sentez inconfortable la nuit, demandez à quelqu'un de rester avec vous.

RESSOURCES

Ressources communautaires d'aide à la maison

Livres

Répertoire des services pour personnes âgées d'Ottawa (publication annuelle)

Disponible à un coût minime auprès du :

Conseil des aînés d'Ottawa

Téléphone : **613-234-8044**.

Ressources pour les aidants naturels des aînés

Disponible sans frais auprès de :

Santé publique Ottawa

Téléphone : **613-580-6744**.

Services

Si vous avez besoin d'aide pour vos soins de santé, communiquez avec le Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain (CASCC) au 613-745-5525.

<http://www.champlainhin.on.ca>

- Le CASCC coordonne les soins de santé professionnels (soins infirmiers, physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, travail social) et les services de soutien pour les personnes qui sont en convalescence, souffrent de maladies chroniques ou d'invalidité dans la communauté.
- Une personne peut faire une demande pour ces services mais il faut la recommandation d'un médecin pour les services de soins infirmiers.
- Une évaluation est faite par un(e) responsable de cas du CASCC pour déterminer l'admissibilité aux services.

- Les services sont fournis pour une période de temps précise. À la fin de cette période, une nouvelle évaluation est faite pour déterminer si la période sera prolongée.
- Si vous êtes admissible à des services, il n’y a pas de frais.
- Si vous fonctionnez mal à la maison, des gestionnaires de cas nous aideront à examiner des options de logement, et à coordonner des soins de répit ou l’admission à une maison de soins de longue durée.

Si vous avez besoin d’aide pour préparer vos repas, faire du nettoyage ou vous occuper de votre maison, communiquez avec le :

Conseil des aînés d’Ottawa au 613-234-8044

<http://www.seniorcouncil.org/>

- Vous serez peut-être aiguillé(e) vers les agences de services de soutien à domicile qui aident les personnes âgées à vivre de façon autonome dans leur maison.
- Chaque organisme offre divers services dont de l’aide à domicile, de l’entretien ménager, de l’aide familiale, la popote roulante et un service de transport à vos rendez-vous médicaux.
- Des frais sont exigés pour certains services.

Si vous avez besoin d’aide pour votre transport, communiquez avec :

Para Transpo au 613-244-1289

http://www.octranspo.com/new_menuf.htm

- Para Transpo est un service porte-à-porte pour les gens qui ne peuvent pas marcher jusqu’à un arrêt d’autobus ou monter dans l’autobus, pour des raisons médicales.

- Vous pouvez vous inscrire à ce service en faisant signer un formulaire de demande par un des membres de votre équipe de santé (médecin, physiothérapeute ou ergothérapeute). Le travailleur ou la travailleuse social(e) peut vous aider à remplir le formulaire de demande.
- Le service est disponible aux clients inscrits sept jours par semaine, de 6 h 30 (matin) à 24 h (minuit).
- Ce service n'est pas gratuit, mais il y a un prix spécial pour les personnes âgées.

Hôpitaux d'Ottawa

Hôpitaux de soins aigus

Hôpital Montfort 613-746-4621
<http://www.hopitalmontfort.com/>

Hôpital d'Ottawa (trois campus) : 613-722-7000
<http://www.ottawahospital.on.ca/>

- Campus Civic
- Campus General
- Campus Riverside

Centre de réadaptation de l'Hôpital d'Ottawa 613-737-7350

Hôpital Queensway-Carleton 613-721-2000
<http://www.qch.on.ca/>

Autres hôpitaux

Services de santé Royal Ottawa :
<http://www.rohcg.on.ca/>

- Hôpital Royal Ottawa 613-722-6521

Services de santé des Soeurs de la Charité (deux sites) :

<http://www.scohs.on.ca/bins/index.asp>

- Centre de santé Élisabeth-Bruyère 613-562-0050
- Hôpital Saint-Vincent 613-233-4041

Services spécialisés en gériatrie

Programme régional d'évaluation gériatrique 613-761-4458

<http://www.rgpeo.com/>

RÉFÉRENCES

Association canadienne de santé publique. *Creating Plain Language Forms for Seniors: A Guide for the Public, Private and Not-for-Profit Sectors*. Ottawa, 1998.

Conseil sur le vieillissement d'Ottawa. *Entre l'hôpital et la maison : Assurer la transition*. Ottawa, 1998.

Molloy, William. *Vital Choices: Life, Death and the Health Care Crisis*. Toronto, Penguin Books, 1993.

Bureau du Tuteur et Curateur public du ministère du Procureur général de l'Ontario. *Trousse sur les procurations*. Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1996.

Bureau de santé d'Ottawa. *Community Resource Guide for Caregivers of Older Adults*. Ottawa, 1998.

Hôpital général d'Ottawa. *Information générale aux patients*. Ottawa, service de l'impression, 1996.

Conseil des aînés d'Ottawa. *Répertoire des services pour personnes âgées d'Ottawa*. Ottawa, 2007.

